



Le syndicat d'Airbus D&S



Nouvelle politique de frais de déplacement en 2019

19 nov. 2018 Tract n°91

L'harmonisation du dispositif **concerne tous les salariés français du groupe Airbus** et entrera en vigueur **à partir du 1er février 2019** :

Véhicules personnels :

- Prise en charge de 100 km A/R avec tolérance jusqu'à 140 km sur validation du manager.
- Prise en compte des IK depuis le domicile.

Transport :

- Taxis : montant plafonné à 150 € par trajet.
- Parking : montant limité à 150 €

Repas :

- Création d'un plafond journalier unique pour tous les repas, sans limite de nombre. Plafond de 70 € en France et 80 € à l'étranger (et supérieur à 80 € pour 26 pays).

Hébergement :

- Sur PTP : remboursement intégral.
- Hors PTP : remboursement plafonné (possibilité de réserver un hôtel dans la limite du plafond).

Objectif : remboursement des notes de frais en une semaine

Un projet en cours vise à simplifier la procédure de remboursement (de 30 jours aujourd'hui à moins d'une semaine). De nombreuses pistes sont intéressantes, dont la plupart font actuellement l'objet d'une phase pilote sur le site d'Elancourt (Cybersecurity / SecureLand Communications) :

- **Prise en charge de l'hôtel** début 2019 par Airbus au même titre que le transport étendue aux voitures de location fin 2019
- **"0 papier"** : Les factures dématérialisées (PDF, photos de reçus,...) seront acceptées.
- **"0 note de frais bloquée"** : Les lignes validées d'une demande de remboursement seront payées et les litiges traités à part.
- **"0 challenge sur les notes de frais"** : Le manager sera le seul responsable des validations.
- **"0 perte de temps"** : Le système de réservation des hôtels va être revu pour plus de souplesse et de convivialité.

Pour FO plusieurs considérations ont été prises en compte et nul doute que ces changements vont simplifier la vie des salariés dans leur process de remboursement. Nous attendons la réponse à nos autres revendications notamment une alternative à la suppression du forfait.



Flashez-moi pour télécharger l'appli



www.fo-airbus-ds-rp.fr

Les Mureaux : Florent Ferres : Délégué Syndical, secrétaire du CHSCT
Elancourt : Frédéric Planche : Délégué Syndical Central / Jean Damien Bloquet : Délégué Syndical, Coordinateur adjoint du Groupe / Grégory Vernon : Délégué Syndical, RS au CHSCT / Jeremy Lafontaine - Stéphanie Assimon : Délégués du Personnel / Yohann Burdeyron - Jeremy Lafontaine : Elus du CE / Marc Lemaire : Membre CHSCT

fometapole@airbus.com